

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 8 (1900)
Heft: 10

Artikel: Notes sur le noms de famille dans la contrée d'Oron
Autor: Pasche, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-9907>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Selon moi, au point de vue historique, topographique et géographique, il faudrait dire Orbe et Talent jusqu'à la jonction des deux cours d'eau et dès lors la Thièle, qui est une transformation du nom Talent ou Toile.

» Mais il semble, ajoutait-il, que les autorités du canton de Vaud ne l'entendent pas ainsi et comme c'est aux cantons que nous nous adressons pour la nomenclature, nous avons sur la carte Siegfried donné le nom d'Orbe jusqu'à Yverdon. Sur la carte Dufour, édition de 1893, nous avons tourné la difficulté en donnant les noms incontestés de Talent et Orbe en amont de la jonction et le nom de Thièle à l'arrivée dans le lac ; sur toute la traversée de la plaine nous n'avons donné aucun nom. »

M. Lochmann termine en disant qu'il ne demande pas mieux que de voir le nom de Thièle définitivement appliqué au cours d'eau formé par la jonction de l'Orbe et du Talent et il désirerait que la Société d'histoire de la Suisse romande voulût bien s'adresser dans ce but au gouvernement vaudois. Je me permets de transmettre à cette société ce vœu qui est celui de la plupart des personnes qui se sont occupées de cette question et j'espère qu'elle lui réservera le meilleur accueil.

Eug. MOTTAZ.

NOTES SUR LES NOMS DE FAMILLE DANS LA CONTRÉE D'ORON

Il est intéressant de suivre la lente évolution des noms de famille dès leur origine à nos jours ; quelques anciens documents et surtout les manuels des Cours de Justice d'Oron et de Palézieux nous fournissent sur ce sujet de curieux renseignements pour la contrée d'Oron.

La charte des franchises accordées aux bourgeois de Palézieux, Ecoteaux et Maracon, par Humbert de Billens,

seigneur de Palézieux, le 9^e mai 1344, est le plus ancien document que nous ayons consulté. Parmi les témoins qui figurent dans cette charte, quelques-uns portent déjà un nom de famille : *Rodolphus Fornerii, Johannes Fovix, Ansermus et Perretus Corbo, Falconetus et Johannodus Chardinauz, Perretus Pitet, Bertholdus Borgonion, Jacobus Despra, Rodolphus Borgeis de Monea.*

D'autres témoins n'ont qu'un prénom auquel est jointe leur profession : *Simon, carpentator ; Petrus. presbiter.*

D'autres n'ont qu'un prénom accolé à un nom local : *Roletus de Miona ; — Cristinus, Perretus et Torenchius de Oviola ; — Ansermus dou Mossalar ; — Johannes, Perrodus, Mermetus, Philippus et Henriodus dou Nay ; — Mermetus de la Chavanne ; — Mermetus de Monea.*

D'autres témoins n'ont qu'un prénom et leur filiation : *Johannes filius Nancillini, Ansermus filius Jannini, Falconetus filius quondam Rolissons sutoris, Borcardus filius quondam Christini Bellien.*

D'autres noms ne sont même que des surnoms : *dictus Lovat, Perrodus et Roletus dicti Ruschons.*

C'est l'enfance des noms de famille. Il est intéressant de rapprocher ces noms du XIV^e siècle de ceux du XVI^e siècle, tels qu'on les trouve dans les manuaux des Cours de Justice d'Oron et de Palézieux.

Pendant ces deux cents ans, un progrès s'est accompli ; les noms de famille se sont généralisés, ils ont pris leur assise, mais néanmoins ils sont encore soumis à beaucoup d'indécision et d'arbitraire. L'orthographe varie, ce sera seulement le XVII^e siècle qui apportera, par l'établissement des registres de l'état civil, une stabilité relative dans les noms de famille.

Les témoins de la charte d'Humbert de Billens portant les noms de : *Fovix, Corbo, Chardinaux, Pitet, Borgonion, Despra, Borgeis de Monea*, ont fait lignée ; ces noms se

retrouvent au XVI^e siècle écrits *Favez*, *Corboz*, *Cardinaulx*, *Borgognon*, *Dépraz*, *Borzeiy*; ce dernier étant indiqué comme granger à Monéaz, lieu où cette famille existait déjà au XIV^e siècle.

Le nom de famille *Pitet* et le nom de ruisseau *Miona*, ont composé au XVI^e siècle le nom de famille *Pictet* autrement *Myonaz*.

Parmi les autres prénoms accolés à un nom local, les *dou Nay* sont devenus *Dou nex* ou *Dunix*, nom de famille qu'on retrouve au XVI^e siècle à Palézieux et à Ecoteaux. (*Dou nex* autrement *Rossyer*).

Plusieurs prénoms se sont aussi transformés en noms de famille, ainsi, *Perrodus* est devenu *Perrod* et sera plus tard *Perroud*, famille qui existe aujourd'hui à Palézieux ; *Falconetus* est devenu *Falconet*.

Les membres de la famille Falconet ont fort occupé les Cours de Justice d'Oron et de Palézieux vers le milieu du XVI^e siècle. Ils sont toujours mentionnés comme bourgeois de Palézieux, mais ils n'ont jamais joué en ce lieu un rôle prééminent, ils sont restés de simples bourgeois ; dans les manuaux des Cours de Justice, leur nom n'est jamais précédé de la qualification d'égrège, d'honorable, prudent, discret, etc., qu'on donnait à profusion à cette époque, à quiconque avait une situation dans la magistrature ou l'administration. On constate à chaque page des manuaux, combien l'on tenait aux titres nobiliaires et honorifiques.

On sait dans quelle pauvreté et dans quel abaissement les derniers membres de la famille de Gruyère étaient tombés ; ils ne possédaient plus ni biens, ni influence ; ils étaient devenus, parmi les bourgeois de Palézieux, les plus pauvres sujets de LL. EE. de Berne ; ils se présentaient devant la Cour de Justice comme de simples plaideurs disputant quelque débris de leur patrimoine. Cela ne les empêchait pas de conserver avec un soin jaloux leur qualité de nobles. Du reste, telles

étaient les mœurs du temps, le curial n'hésitait pas à écrire dans le manual de la Cour de Justice de Palézieux en 1556 : *Noble damoyselle Ant^e de Gruyère, fille de feu Noble Pierre de Gruyère.* Et en 1557 : *Noble Bernard de Gruyère, fils de Noble Guill^e de Gruyère, de Pallézieux ; Messire Humbert, prebstre, fils de Noble Jehan, bastard de Gruyère ; Noble Catherine, relaissée de feu Noble André de Gruyère.* Même les membres de la petite noblesse du Pays de Vaud, les Joffrey de Vevey, les Hugonin de la Tour de Peilz, les Crousaz, châtelains de Glerolles, sont toujours qualifiés *Nobles* dans les manuaux.

Des familles mentionnées dans la charte d'Humbert de Billens, il n'existe plus aujourd'hui que les familles Favez et Cardinaux, bourgeoises de Palézieux, et Corboz, bourgeoise de Maracon.

La famille Falconet a dû s'éteindre d'assez bonne heure à Palézieux, du moins on en perd les traces dès la fin du XVI^e siècle. Une famille du même nom, originaire probablement de Palézieux, existait à Vevey : en 1565, hon^e Pierre fils d'Antoine Falconet, bourgeois de Vevey, est mentionné dans le manual de la Cour de Justice d'Oron.

D'autres familles sont venues s'établir dans le ressort des seigneuries d'Oron et de Palézieux et sont pareillement éteintes aujourd'hui ; les manuaux mentionnent au XVI^e siècle, à Oron-la-Ville, les familles Blan ou Albi, Balli, Berlyn, Costerd, Cusiney, Crettex, Dorey, Germon, Goet, Hurst, Jollyet, Margueron, Monod, Monjoux, Mallyet, Pidoulx ou Pydoux, Savoy, Tuppyn.

A Palézieux, les familles Ardillion, Blan ou Albi, Borzeiy, Chappoxtant, Callamard, Clément, Deschamps, Depraz, Du They ou Du Theyt, de Gruyère, Du Chasnoz, Lescruy, Monbellyard, Margueron, Mareyn ou Maryn, Oleveyr ou Olevey, Pischod, Pinget, Richard, Runneys.

A Ecoteaux, les familles Baillifz, Borzeys, Bosseys, Dennix

ou Dou nex, Despontz, Gillyard, Marugley, Muset, Murzey ou Merzey, Pischod, Richard, Vaulthey.

A Maracon, la famille Roschet.

A Vuibroye et Crespilloux, les familles Peryard ou Pereyard, Cohendat, Cuignod ou Cuagnod, Magnod, Michod.

A Haut-Crêt et Froideville, soit les Tavernes, les familles Trombel et Nombridoz.

Aux Thioleyres, les familles Pollet, Symon.

A Oron-le-Châtel, les familles Chapuys, Costerd, Gillyet, Oddyn.

A Bussigny, les familles Bastard, Vial.

Toutes familles éteintes.

Nous avons dû négliger beaucoup de noms dont le lieu de bourgeoisie n'est pas mentionné dans les manuaux, tels que Charbonney, Du Croux, Burgy, Gacconnel, Lyoddin, Forney, Huguet, Magnyn, Paccot alias Decosterd, Pevuyt, etc., familles qui n'existent plus dans la contrée.

La famille Dôges d'Oron-la-Ville a joué jadis un rôle considérable; elle a fourni plusieurs châtelains à l'abbaye de St-Maurice pour sa seigneurie d'Oron-la-Ville; en 1555 et 1556, Egrège-Bernard Dôges cumulait les fonctions de châtelain d'Oron et de receveur pour Hans Steiger, dernier baron d'Oron, de châtelain de Palézieux pour le même Hans Steiger, dernier seigneur de ce lieu, et de châtelain d'Oron-la-Ville pour l'abbaye de St-Maurice. Il continua ses fonctions après que LL. EE. de Berne eurent acquis les seigneuries d'Oron et de Palézieux.

Une branche de la famille Dôges s'établit à Vevey vers le milieu du XVI^e siècle. En 1570, honorable François fils de feu honorable Chrestien Dôges, de Vevey, ouvrait action devant la Cour de Justice d'Oron, contre son neveu, provide François fils de feu Egrège et honorable Bernard Dôges. Cette branche de la famille Dôges établie à Vevey a retranché la lettre finale de son nom qui s'écrit aujourd'hui *Doge*.

On remarque du reste, pendant tout le XVI^e siècle, une grande indécision dans l'orthographe des noms de famille et la fréquence des noms doubles, tels que *Pictet autrement Myonaz*, *Dou nez* (ou *Dunix*) *autrement Rossyer*, *Dôges autrement Margueron*, *Margueron autrement Dôges*, *Merzey autrement Boyer*, *Pichod dit Picholldy*, *Gryvel appelé Burdet*, *Paccot alias Decosterd*, *Cattyn dit Janyn*.

L'orthographe des noms de famille a aussi beaucoup changé ; pendant le XVI^e siècle, *Blanchoud* s'écrivait *Blanchod*, *Beroud Berod*, *Bourloud Burlod*, *Blanc Blan*, *Budry* et *Boudry*, *Buldry* et *Bouldry*, *Cardinaux Cardinaulx*, *Mellet Melley*, *Perroud Perrod*, *Rogivue Rogevuyt*, *Volet Vaulet*, *Pasche Paschyz*.

L'orthographe de ce dernier nom surtout, varie souvent, il est écrit tantôt *Paschyz* et tantôt *Paschyt* ou *Paschys*. Le nom de François Pasche, châtelain d'Oron, de Haut-Crêt et de Palézieux, est écrit *Pasche* en 1606, *Paschis* en 1607, *Paschyz* en 1610. Dès lors, l'orthographe s'est fixée et est restée *Pasche*.

Une famille Corboz, bourgeoise d'Oron-la-Ville, qui n'est pas mentionnée en ce lieu au XVI^e siècle, a marqué par sa fortune et les emplois dont ses membres ont été revêtus aux XVII^e et XVIII^e siècles :

Isaac Corboz fut secrétaire baillival et curial vers 1680.

Son fils, Jean-François-Rodolphe Corboz, fut notaire dès 1703 à 1740 et secrétaire baillival jusqu'en 1734.

Le fils de celui-ci fut Wilhelm Corboz, notaire et secrétaire baillival dès 1734 à 1758.

Les honneurs dont cette famille fut comblée n'empêchèrent point sa ruine : Wilhelm Corboz se trouva dans une situation de fortune si obérée que ses biens furent mis en discussion en 1759. Il ne voulut pas que ses concitoyens soient témoins de sa pauvreté ; il résolut de s'expatrier et alla s'établir à Fornex, où il trouva un asile chez Voltaire en qualité de

fermier ou d'intendant. C'est là que sa fille Rose-Suzanne connut et épousa, le 4^e décembre 1763, Jean-Louis Wagnière, de Rueyres, secrétaire de Voltaire.

Un fils des époux Wagnière-Corboz, nommé Enoc, né au château de Fernex, le 22 septembre 1767, fut présenté au baptême cinq jours après, au Petit-Saconnex, par David Corboz, « conjointement avec Messire François-Marie Arouet » de Voltaire et Dame Marie-Louise Mignot-Denis, de « Fernex. »

Les domaines considérables de la famille Corboz furent vendus juridiquement en 1759 et l'auteur de ces lignes habite la maison où est née Rose-Suzanne Corboz.

Ch. PASCHE.

Tiré des manuels des Cours de Justice d'Oron et de Palézieux, sauf ce qui concerne Wagnière, secrétaire de Voltaire, qui est extrait d'un article signé E. Ritter, publié dans la *Gazette de Lausanne* du 4^e Décembre 1896.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La Société générale d'histoire suisse et la Société romande ont eu une réunion commune les 11 et 12 septembre à Neuchâtel. Cette ville si intéressante par son musée historique et le grand nombre de ses constructions originales ou anciennes, leur avait préparé une réception aussi large que cordiale. La Société d'histoire du canton de Neuchâtel surtout avait fait son possible pour que cette fête fût réussie. Elle a été un grand succès. Plus de soixante-dix historiens étaient accourus des diverses régions de la Suisse. Tous se sont félicités d'avoir fait le voyage de Neuchâtel et ont remporté de cette ville le souvenir le plus agréable et le plus reconnaissant.

La Société générale d'histoire suisse a l'habitude de se réunir pour une session de deux jours. Elle n'y a pas manqué. La séance administrative et des communications a eu lieu le 11 septembre, à 8 heures du soir, à l'hôtel du Faucon, sous la présidence de M. Meyer de Knonau.

M. l'archéologue *J. Michel* qui, comme nos lecteurs le savent, s'occupe avec compétence et succès des monuments du Valais, a